



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

[Review of: A. van der Haar (2019) *The Golden Mean of Language : Forging Dutch and French in the Early Modern Low Countries (1540-1620)*]

Koopmans, J.

DOI

[10.18352/relief.1055](https://doi.org/10.18352/relief.1055)

Publication date

2019

Document Version

Final published version

Published in

RELIEF

License

CC BY

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Koopmans, J. (2019). [Review of: A. van der Haar (2019) *The Golden Mean of Language : Forging Dutch and French in the Early Modern Low Countries (1540-1620)*]. *RELIEF*, *13*(2), 96-98. <https://doi.org/10.18352/relief.1055>

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

UvA-DARE is a service provided by the library of the University of Amsterdam (<https://dare.uva.nl>)

COMPTE RENDU

Alisa van de Haar, *The Golden Mean of Languages. Forging Dutch and French in the Early Modern Low Countries (1540-1620)*, Leyde: Brill (Brill's Studies in Intellectual History, 305), 2019.

RELIEF – *Revue électronique de littérature française* 13 (2), 2019, p. 96-98

DOI: doi.org/10.18352/relief.1055

ISSN: 1873-5045 – URL: www.revue-relief.org

This article is published under a CC-BY 4.0 license

Depuis quelques décennies, l'émancipation des langues vulgaires à la fin du Moyen Âge et sous la Renaissance n'est plus vue comme un devenir, comme un récit téléologique retraçant les origines de « ce qui est », mais plutôt comme un lieu de débat, comme une recherche, comme un moment particulier dans l'histoire. Des projets ont été formulés, des rencontres ont eu lieu, autour de *La Muse multilingue*, autour de la question du *Français hors de France*, autour de la *Francophonie au Moyen Âge*, pour ne citer que ces quelques exemples. Il y a en effet une longue durée, depuis les *Serments de Strasbourg* (842, en français et en allemand), la *Cantilène de sainte Eulalie* (vers 880, suivie du *Ludwigslied* en allemand, copié de la même main) en passant par le duc Henri de Brabant, trouvère français au XIII^e siècle et son fils Jean, poète néerlandais, jusqu'à l'abolition du français comme langue officielle de la cour néerlandaise par la reine Wilhelmina en 1899. Entre ces pôles, il y a une gestation plutôt qu'une évolution, un débat plutôt qu'un progrès, une histoire d'accidents historiques plutôt qu'un mouvement à direction claire.

C'est au sein de ce débat que s'inscrit la thèse d'Alisa van de Haar, publiée dans une des grandes collections de la maison Brill à Leyde. L'attention portée sur le caractère multilingue des anciens Pays-Bas (qui englobaient une bonne partie de ce que l'on appelle aujourd'hui le Nord de la France) singularise ce volume par rapport à une production plus large d'études sur le sujet du multilinguisme prémoderne. La perspective choisie est claire : il s'agit d'un débat « littéraire », et l'étude se limite à la période qui va de 1540 à 1620. Littéraire, certes, mais l'auteure est la première à reconnaître que ce terme ne couvre pas la seule littérature au sens où nous l'entendons aujourd'hui et

englobe également d'autres réalités textuelles, notamment dans le domaine religieux ou philosophique.

On saura gré à Alisa van de Haar d'avoir mené cette enquête sans la moindre ombre d'un parti pris et d'avoir rigoureusement suivi une approche d'historienne. La documentation réunie autour du thème est impressionnante et l'analyse de ce matériel nous donne une véritable nouvelle vue sur le problème. Autant dire qu'il s'agit, pour les spécialistes de la période, en France, en Belgique et aux Pays-Bas – et sans doute ailleurs aussi – de l'ouvrage de référence pour les décennies à venir.

Afin de contourner les enjeux du débat, l'étude est centrée autour de quatre « lieux de savoir ». Les quatre lieux choisis sont les écoles, les églises calvinistes, les ateliers d'imprimeur et les chambres de rhétorique, et c'est un choix qui se comprend et qui nous garantit une riche récolte. À l'intérieur des chapitres consacrés à ces lieux, il y a un tissage intelligent de thèmes récurrents, comme les emprunts et l'orthographe ; il s'agit avant tout donc des lieux de savoir, mais cela sans oublier les « lieux de la pratique » comme le commerce et la diplomatie. En effet, l'école a aussi une mission pratique, les ateliers d'imprimerie sont avant tout des entreprises commerciales, le mouvement calviniste se définit en partie, surtout au début, par l'emploi du vernaculaire français (les *Psaumes* de Marot que l'on chante pendant les fameuses « chanteries » à Valenciennes en 1560), les chambres de rhétorique ont leur idéologie, mais aussi leurs pratiques de concours inter-urbains souvent multilingues. L'image qui se dégage de cette étude méticuleuse des sources est bien celle d'une gestation, d'une fermentation plutôt que d'un débat. Tout est mis en question et il n'est encore que bien partiellement clair où l'on va – dans un cadre plus large, on pense aussi au roman *Das Treffen In Telgte* (1979) de Günther Grass, au sujet de l'émancipation du haut-allemand comme langue poétique. Surtout la description de cette « question ouverte » pour la période en question, est tout à fait admirable.

Les limites chronologiques que l'étude s'est imposées, de 1540 à 1620, se défendent, même si on aurait, par exemple, aimé voir quelques remarques consacrées à Colard Mansion et l'édition en français, en anglais, bilingue, à Bruges vers 1480 dans le chapitre sur les ateliers d'imprimerie – les imprimeurs anversois du XVI^e, tel un Christophe Plantin, abondamment cité, sont héritiers d'une tradition, et Mansion (et Caxton) sont vers 1470-1480 bien d'importants pionniers dans l'édition en français et en anglais (avant Paris et Londres). L'ouvrage cite bien Lodewijk van Velthem – qui tombe en-dehors des limites chronologiques, mais pas d'autres éléments, également et peut-être plus importants.

On regrettera que ce choix des « lieux » obscurcit certaines choses. La pratique théâtrale constitue un ensemble bien riche de sources, mais pourquoi se confiner aux seules chambres de rhétorique ? Il se passe bien des choses ailleurs. Ainsi, des comédiens français se sont produits à La Haye en 1605, 1606, 1608, 1610, 1612, 1613, 1618, 1620 (...), à Utrecht en 1619, 1620 (...), à Leyde en 1613, à Nimègue en 1615, à Amsterdam vers 1619. On songe aussi à l'ouvrage de Gustave Cohen sur les *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle* (Paris, Champion, 1920), où il suggère la présence à Amsterdam, en 1613, de Tristan l'Hermitte et Guez de Balzac ; de toute manière, Valleran-le-Comte, avant de devenir un grand nom à l'Hôtel de Bourgogne à Paris, joue à Francfort en 1593, à Strasbourg en 1593 mais aussi à La Haye et puis à Leyde en 1613. Dès 1600, la troupe du prince d'Orange est une référence importante dans l'histoire théâtrale, comme le montre Jan Fransen, *Les comédiens français en Hollande au XVII^e et au XVIII^e siècles* (Paris, Champion, 1925). Et cette « scène française des Pays-Bas » aura une fortune qui dépasse bien l'année 1620, mais elle aurait été bien à sa place dans cette étude.

Il y a un autre élément qui aurait pu occuper une certaine présence dans cette étude : étant donné que pour la période en question, la plupart des juristes des Pays-Bas ont fait leurs études à Orléans et à Poitiers (les archives d'Amsterdam conservent le diplôme de Frans Bannink Cock – oui : celui de la *Ronde de nuit*), leur expérience d'étudiant d'échange a pu alimenter le débat aux Pays-Bas. Qu'un groupe professionnel aussi important que les juristes ait eu une formation en France, n'a pas pu ne pas laisser une empreinte sérieuse sur le débat autour de la langue.

Ces quelques éléments qui manquent peut-être dans l'ouvrage ne lui portent nullement ombrage, mais montrent plutôt comment et à quel point chaque lecteur peut se sentir enthousiasmé de scruter les documents, de râcler les fonds de marmite archivistiques, d'apporter un « surplus » à un livre qui est en soi riche et stimulant, bien écrit et admirablement structuré. Dans tout ce qui a récemment été publié sur de tels sujets, le livre d'Alisa van de Haar peut compter comme l'une des meilleures contributions à un débat qu'il fallait rouvrir, à une question qu'il fallait reconsidérer.

Jelle Koopmans